



#LE HAVRE

Le Havre. Tout ce qu'il faut savoir sur l'accueil des marins en escale

Le 22 octobre 2019 à 17h57

Le tout nouveau président de l'Association havraise d'accueil des marins (Aham) Benoit Sagot animera une conférence le jeudi 24 octobre 2019 au Port Center sur le Seamen's Club du Havre, qui accueille près de 10 000 marins en escale chaque année.

Passation de flambeau à l'Association havraise d'accueil des marins (Aham). Après neuf ans et trois mandats, Ronan Dolain a cédé la place de président bénévole à Benoît Sagot, élu à l'unanimité le 10 octobre 2019 par le conseil d'administration de l'Aham qui gère le Seamen's Club.

Après plus de quarante ans dans le monde maritime, cet ancien pilote de Seine a voulu s'engager dans « **une association qui a du sens, avec une vocation sociale à l'égard des 20 000 marins accueillis chaque année, comme avec ses employés** ».

La mer, Benoît Sagot connaît. D'une famille de navigateurs, aux racines havraises et bretonnes, il a lui-même suivi la formation de l'école de la marine marchande du Havre, « l'Hydro » aujourd'hui École nationale supérieure maritime (ENSM).

Après dix ans de navigation, à bord des vraquiers, bananiers, rouliers, tankers ou porte-conteneurs de la CGM, le marin a posé sac à terre en 1991 pour intégrer la station de pilotage de la Seine Rouen-Caen-Dieppe et enseigner la manœuvre à l'ENSM.

« **Le marin est enfermé sur son quai** »

Il y a deux ans, Benoît Sagot avait adhéré à l'Aham, pour la soutenir. Alors, quand l'heure de la retraite a sonné, ce père et grand-père de 61 ans, « **assez en forme pour être utile** », a décidé de s'engager.

D'abord comme chauffeur bénévole : il s'agit de véhiculer les marins qui ont contacté [le Seamen's Club](#) pour, le temps d'une escale, s'y détendre, communiquer avec leur famille, acheter des souvenirs, se promener en centre-ville. Car le port de commerce s'est déplacé loin de la ville, est devenu ultrasécurisé. « **Le marin, non seulement est éloigné, mais il est aussi enfermé sur son quai** », constate Benoît Sagot. 

Sept salariés

Si certains ports ont vu leur foyer de marins fermer, l'Aham a traversé les nombreuses tempêtes qui ont menacé sa survie, comme le dépôt de bilan de l'Association pour la gestion des institutions sociales maritimes (AGISM), qui gérait le foyer. Grâce à la Commission portuaire de bien-être des gens de mer, à la loi sur l'Économie bleue et « **à l'aide de toute la communauté portuaire du Havre** », souligne Ronan Dolain, l'association a transformé ses emplois aidés en CDI et compte aujourd'hui sept salariés.

Elle est « **gérée comme une PME et, depuis janvier, reconnue d'intérêt général** », note Ronan Dolain qui a aussi mis en place le management de projet. Reste que l'équipe, forte d'une cinquantaine d'adhérents et d'une dizaine de bénévoles motivés, ne demande qu'à se développer.

Natalie DESSE.

Conférence « Le Seamen's Club du Havre et l'accueil des marins en escale » le jeudi 24 octobre 2019 à 18 h au Port Center, Espace Graillet, 47-51 Chaussée John-Kennedy. Entrée libre et gratuite.

#NORMANDIE

#LE HAVRE